Nom, Prénom (Commune)……..., le ……..juin 202...  
Corps, grade  
Adresse administrative

Monsieur le DAASEN   
 Rectorat de MAYOTTE  
 S/C de l’IEN de …..  
 976………..  
   
   
 Objet : recours suite aux résultats du mouvement intra départemental.  
 Copie aux représentant-es du SNUIPP-FSU  
   
   
 Monsieur le DAASEN,  
   
  
 J’ai participé cette année au mouvement intra départemental.  
Les Lignes Directrices de Gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 13-11-2020, publiées au BO spécial n°10 du 16 novembre 2020, précisent que les personnels peuvent former un recours administratif.  
  
 Or, suite aux résultats qui m’ont été communiqués en date du 05 juin 2025, au choix :

*- Je n’ai obtenu aucun poste demandé alors que ma situation relève de l’article L512-19 du code de la Fonction Publique*

*- un(e) collègue ayant moins de points que moi a été affecté(e) sur mon premier vœu,  
  
- J’ai été affecté(e) hors de mes vœux.*  
  
(Explication de la situation)  
  
   
 Pour ces raisons, et conformément aux LDG déjà citées, je vous demande de bien vouloir faire droit à ma demande de réexamen de ma situation et vous précise que je mandate un.e élu.e du SNUIPP-FSU976 afin de m’assister dans cette démarche.   
  
  
  
 Veuillez agréer, Monsieur le DAASEN, l'expression de mes sincères salutations  
   
   
   
 Signature